



ARDENNE
METROPOLE

LE MAG



Les bornes électriques bientôt opérationnelles sur l'ensemble du territoire

Aiglemont
Arreux
Les Ayyvelles
Balaives-et-Butz
Balan
Bazeilles
Belval
Boutancourt
Chalandry-Élaire
La Chapelle
Charleville-Mézières
Cheveuges
Cliron
Daigny
Damouzy
Dom-le-Mesnil
Donchery
Élan
Étrépiigny
Fagnon
Fleigneux
Flize
Floing
Francheval
La Francheville
Gernelle
Gespunsart
Givonne
Glaire
La Grandville
Hannogne-Saint-Martin
Haudrecy
Houldizy
Issancourt -et-Rumel
Illy
Lumes
La Moncelle
Montcy-Notre-Dame
Neufmanil
Nouvion sur Meuse
Nouzoville
Noyers-Pont-Maugis
Poureu-aux-Bois
Poureu-Saint-Rémy
Prix-lès-Mézières
Saint-Aignan
Saint-Laurent
Saint-Menges
Sapogne-Feuchères
Sécheval
Sedan
Thelonne
Tournes
Villers-Semeuse
Villers-sur-Bar
Ville-sur-Lumes
Vivier-au-Court
Vrigne-aux-Bois
Vrigne-Meuse
Wadelincourt
Warcq

ÉDITO

Adulte et responsable

Créée le 1^{er} janvier 2014, notre communauté d'agglomération joue aujourd'hui un rôle incontournable pour ses quelque 130.000 habitants, voire pour l'ensemble des Ardennais. Dans un département comme le nôtre, touché de plein fouet par la crise et affublé d'une image de marque pour le moins perfectible, Ardenne Métropole porte dans bien des domaines les espoirs des Ardennes entières. Nous nous devons donc de nous montrer exemplaires.

Tout au long de ces quatre années d'existence, sans oublier la mobilisation quotidienne induite par la gestion du ramassage des déchets ou celle des réseaux d'eau potable et d'eaux usées, l'essentiel de nos efforts a porté sur la relance économique et sur sa résultante première, l'emploi. C'est pour favoriser l'emploi que nous multiplions les initiatives destinées à aider nos commerçants et nos entrepreneurs, comme ce fut le cas le 2 février avec la 2^e édition des Trophées des entreprises. De la même manière c'est en songeant aux emplois futurs que nous aménageons un campus universitaire à Charleville-Mézières.

Mais Ardenne Métropole doit montrer la voie dans d'autres domaines, dont celui crucial du développement durable. En ayant fait le choix d'installer sur l'ensemble de nos communes 149 bornes de recharge pour véhicules électriques, nous nous positionnons clairement comme un territoire précurseur en matière d'éco-mobilité. Et nous le revendiquons ! Cet engagement n'a en effet rien d'anodin, il vient compléter la longue liste des actions ou des projets à travers lesquels notre communauté d'agglomération marque de manière claire son attachement au respect de l'environnement, comme l'amélioration de la performance énergétique de nos équipements sportifs ou culturels.

Âgée de 4 ans, notre communauté d'agglomération est aujourd'hui adulte. Elle montre désormais qu'elle sait se montrer responsable.

Boris Ravignon
Président d'Ardenne Métropole
Maire de Charleville-Mézières

VÉHICULES ÉLECTRIQUES : ARDENNE MÉTROPOLE DONNE PRISE

Dans quelques jours, 149 bornes de recharge pour véhicules électriques, déployées sur l'ensemble du territoire communautaire, seront opérationnelles. Un premier pas décisif pour encourager l'éco-mobilité auprès de tous les habitants d'Ardenne Métropole.

Leur implantation, débutée il y a presque un an, a fait couler pas mal d'encre... et encore plus de salive ! Mais cette fois, promis, on touche au but : dans quelques jours, vous allez enfin pouvoir vous brancher sur les fameuses bornes de recharge de voitures électriques installées par notre communauté d'agglomération. Un geste fort qui permet à Ardenne Métropole de se ranger parmi les territoires précurseurs en la matière. « *Et nous en sommes fiers !* » ponctue Boris Ravignon, le président d'Ardenne Métropole.

TOUTES LES COMMUNES

« *Il faut se montrer pragmatique, poursuit-il. Dans une région comme la nôtre, caractérisée par une forte présence du monde rural, nous ne pouvons pas nous passer de la voiture. Cela ne nous empêche pas de promouvoir d'autres modes de déplacement plus écologiques, à commencer par les transports en commun, mais qu'on le veuille ou non, elle demeure incontournable. Alors autant faire en sorte qu'elle pollue le moins possible...* »

C'est cette réflexion qui a conduit la communauté d'agglomération à se lancer dans un défi d'importance, surtout pour une collectivité de notre taille, forte de 61 communes et regroupant près de 130.000 habitants : tout mettre en œuvre pour inciter ces derniers à se déplacer en utilisant un véhicule électrique. Et cela depuis tous les points du territoire communautaire, pas uniquement en

ville. Raison pour laquelle ce réseau de bornes de recharge, tout en étant logiquement plus dense sur Charleville-Mézières et Sedan, concerne toutes les communes : même les plus petites ont été dotées d'au moins une borne.

POUR ROULER BRANCHÉ

L'Etat propose actuellement des aides financières, accordées sous la forme d'un bonus écologique, lors de l'achat d'un véhicule électrique neuf : le montant de cette aide se monte à 27 % du coût d'acquisition TTC du véhicule (augmenté le cas échéant du coût de la batterie si elle est louée), dans la limite de 6 000 €. Une incitation destinée à démocratiser l'utilisation de ce type de voitures sur l'ensemble de l'Hexagone.



100 % « Made in Ardenne Métropole »

Tant qu'à soigner le bilan carbone des déplacements effectués au sein du territoire communautaire, autant faire en sorte d'utiliser pour ce faire une technologie locale... Cela va être le cas, puisque les 149 bornes mises en place par Ardenne Métropole ont été fabriquées par une entreprise du cru, le fabricant de câbles Nexans, implanté à Donchery où il exploite une unité de production employant près de 200 salariés. Pour Hervé Weber, directeur du service recherche et développement de Nexans, « *La création de valeur est au fondement du site Nexans de Donchery. La transition énergétique nous offre des perspectives de montée en compétence considérables, complémentaires de nos métiers traditionnels.* »

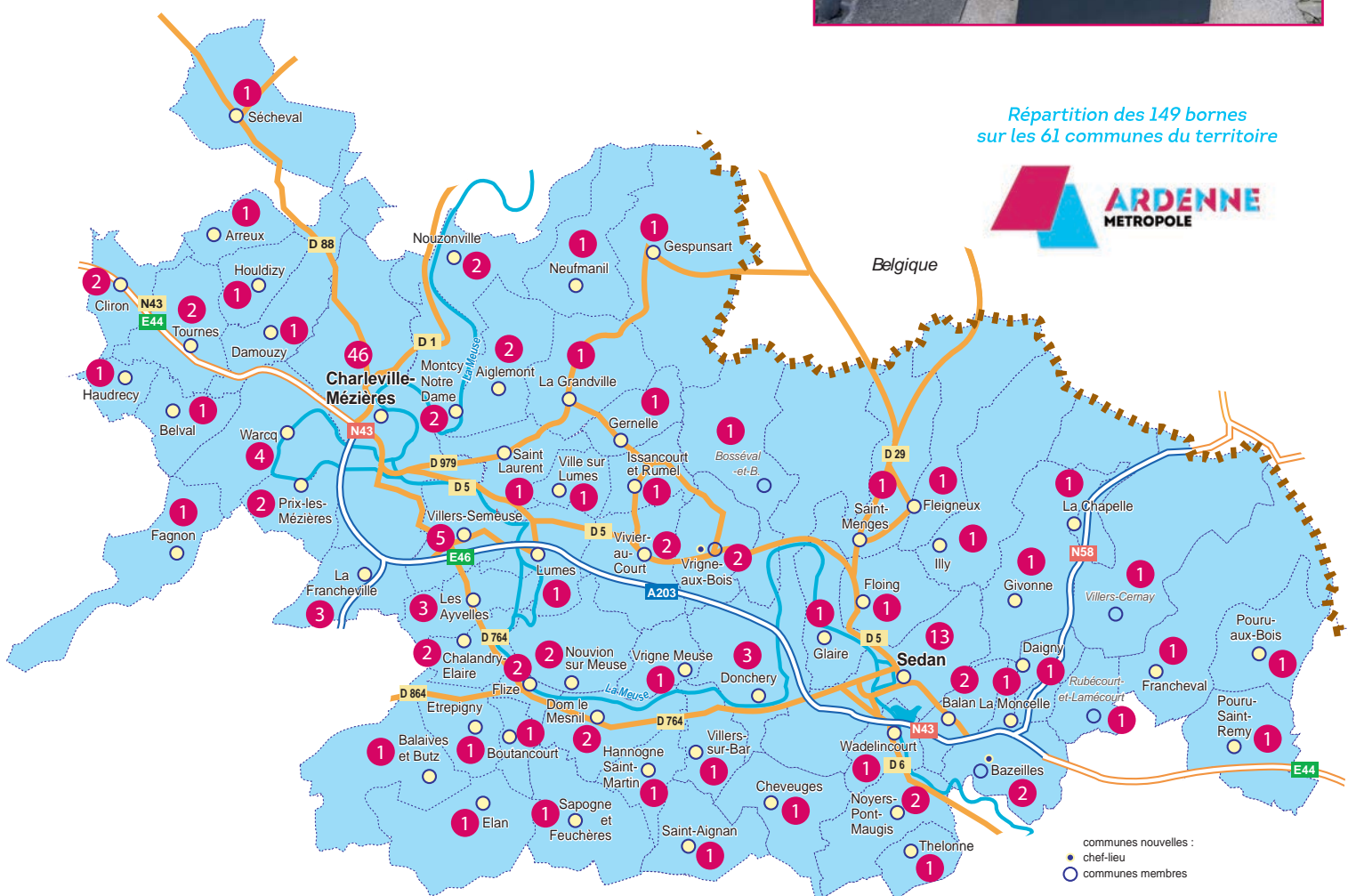
À son échelle, Ardenne Métropole souhaite amplifier ce phénomène et s'apprête donc à mettre à la disposition de ses habitants (et de nos visiteurs...) tous les outils permettant de « rouler propre » : la densité du réseau local de bornes de recharge est en effet amplement suffisante pour parer à tout problème d'autonomie, cette dernière étant souvent pointée du doigt par les détracteurs des véhicules électriques.

Au-delà de ses champs d'action traditionnels, comme la collecte des déchets, la gestion des réseaux d'eau potable et d'assainissement ou l'offre de transports en commun, notre communauté d'agglomération propose ainsi à tous ses habitants un service inédit destiné à favoriser leur mobilité tout en respectant la planète. Alors roulez branché !

Retrouvez la localisation précise des bornes sur l'ensemble du territoire - et notamment dans les centres-villes de Sedan et Charleville-Mézières - sur le site d'Ardenne Métropole
www.ardenne-metropole.fr



Répartition des 149 bornes sur les 61 communes du territoire



Le réseau **tacc** est heureux de vous souhaiter une merveilleuse année **2018**



www.bustac.fr



L'ACTUALITÉ DES ÉQUIPEMENTS LUDIQUES

Modalités d'accueil et animations pendant les vacances, du lundi 26 février au dimanche 11 mars 2018 inclus.

Centre aquatique Bernard Albin
à Charleville-Mézières 03 24 54 88 50

Structure gonflable dans le grand bassin
tous les jours de 15h à 17h 30 (sauf le samedi).

Horaires :

♦ Piscine

Lundi, mercredi, jeudi et samedi :

9 h 30 - 13 h / 15 h - 19 h 30

Mardi et vendredi : 9 h 30 - 13 h / 15 h - 21 h

Dimanche : 9 h 30 - 13 h / 14 h - 18 h

♦ Espace détente

Lundi, mercredi, jeudi et samedi :

10 h - 13 h / 17 h - 19 h 30

Mardi et vendredi : 10 h - 13 h / 17 h - 21 h

Dimanche : 10 h - 13 h / 14 h - 16 h

Piscine de la Ronde Couture
à Charleville-Mézières 03 24 57 06 95

♦ Fermée pendant les vacances.

Réouverture le mardi 13 mars à 11 h 30.

Horaires, tarifs et actualités disponibles sur
www.ardenne-metropole.fr



Centre aquatique de Sedan 03 24 57 46 52

♦ Horaires (piscine et espace forme) :

Lundi : 14 h 30 - 19 h 30

Mardi : 10 h - 12 h 30 / 14 h 30 - 20 h 30

Mercredi : 10 h - 12 h 30 / 14 h 30 - 19 h 30

(Espace forme : 9 h - 12 h 30 / 14 h 30 - 19 h 30)

Jeudi et vendredi : 10 h - 12 h 30 / 14 h 30 - 19 h 30

Samedi : 10 h - 12 h 30 / 14 h 30 - 17 h 30

(Espace forme : 9 h - 12 h 30 / 14 h 30 - 17 h 30)

Dimanche : 9 h - 12 h 30

♦ Activités (renseignements et inscriptions
à l'accueil) :

- Bébés Nageurs : les samedis 3 et 10 mars

- Aquacycle : les dimanches 4 et 11 mars

Patinoire Elena Issatchenko
à Charleville-Mézières 03 24 32 44 30

♦ Horaires :

Lundi, mercredi et jeudi :

10h - 12h/14h - 17h30

Mardi et vendredi : 10h - 12h/

14h - 17h30/20h30 - 22h45

Samedi : 14h - 17h30/20h30 - 22h45

Dimanche : 10h - 12h/14h30 - 17h30



LE CAMPUS A LA DALLE !

Si rien n'arrête la caravane, il en est de même du chantier du campus ! Les fortes pluies de ces dernières semaines n'ont pas douché l'ardeur des équipes qui concrétisent au Moulin Leblanc le projet de constitution d'un campus universitaire à Charleville-Mézières. Le mois de janvier a été mis à profit pour couler les dalles des trois nouvelles constructions (sur notre photo, les « dessous » du futur pôle de formation de la CCI, qui abriteront un parking). Durant ce mois de février, les volumes intérieurs de ces bâtiments vont commencer à se dessiner...

